



31830 Collectif de gauche, alternatif et citoyen

<http://collectif-citoyen-plaisance.elunet.fr/>

QUESTIONS DIVERSES CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JANVIER 2011

Objet : contribution éco-citoyenne

Monsieur le Maire,

Les plaisançois(e)s n'échappent pas à l'encombrement régulier de leurs boîtes aux lettres par de la publicité.

Même ceux et celles qui refusent la pub dans leur boîte aux lettres paient comme les autres, avec leurs impôts, le ramassage et le traitement de cette masse de prospectus et de catalogues.

Cela n'est pas normal !

Au nom du « Collectif de gauche, alternatif et citoyen » je vous prie de soumettre au vote des membres du conseil municipal, réunis le 19 janvier 2011, le texte suivant :

« Le conseil municipal de Plaisance du Touch, réunit en séance plénière le 19 janvier 2011 :

- Considère que le coût de la collecte et du traitement des prospectus et catalogues publicitaires déposés dans les boîtes aux lettres de la population plaisançoise, ne peut être couvert par le seul impôt des citoyen(ne)s.
- Décide d'établir une participation éco-citoyenne des entreprises au financement de la collecte et du traitement de leurs publicités.

Une commission composée d'élus(s) et du personnel communal compétent, établira les modalités d'application de cette décision et les communiquera aux membres du conseil municipal lors de sa séance de mars 2011. »

Cette mesure, si elle est votée par le conseil municipal, peut être aussi proposée au vote des instances de la CCST.

=====

Objet : extension de droit à illustrer

Monsieur le Maire,

Le magazine « SPOT » est richement illustré, sa lecture est de ce fait plus agréable.

Les contributions des élu(e)s, dans le magazine « SPOT », gagneraient en lisibilité, si eux aussi pouvaient illustrer leurs textes.

Au nom du « Collectif de gauche, alternatif et citoyen » je vous prie de soumettre au vote des membres du conseil municipal, réunis le 19 janvier 2011, le texte suivant :

« Le conseil municipal de Plaisance du Touch, réunit en séance plénière le 19 janvier 2011 :

Décide d'étendre la possibilité d'illustrer leurs contributions dans le magazine « SPOT » aux élu(e)s des groupes représentés au conseil municipal. »

Raphaël RÉQUÉNA

Conseiller municipal
31830 Collectif de gauche,
alternatif et citoyen